

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil d'Administration du 25/03/2024 Sous la Présidence de M. HERMENT Nombre de membres 12

Etaient présents: 9 membres - 1 procuration: 10 votants

48/2024

Exécution du budget 2023 : affectation des résultats

Le Président expose :

Résultat de fonctionnement :

Resultat de lonetionnement,	
A Résultat de l'exercice	14 750.83
B Résultats antérieurs reportés	232 034.96
C Résultat à affecter (A+B)	246 785.89
D Solde d'exécution d'investissement	
D001 (besoin de financement)	0,00
R001 (excédent de financement)	115 997.77
E Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	0,00
Excédent de financement	0,00
F Besoin de financement	0,00
AFFECTATION (C)	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00
2) Affectation en réserves réglementées R1064 en investissement	0,00
3) Report en fonctionnement R002	246 785.89

Accusé de réception en préfecture 068-246800395-20240325-2024_48_RIT-DE Date de télétransmission : 04/04/2024 Date de réception préfecture : 04/04/2024

Le Conseil d'Administration, après délibération,

Vu les résultats d'exploitation et d'investissement dégagés au compte administratif de l'exercice 2023,

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement au 31 décembre 2023 s'élevant à 246 785.89 € au financement des mesures d'exploitation R002 pour 246 785.89 € du budget primitif 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité (10 voix pour)

Le directeur de la RIT

Jean-Marc VALENTIN

Communauté de Communes Val d'Argent.

Le président de la RI'1'

Marcel HERMENT